

L'arbre en milieu urbain : les bonnes pratiques

Module 3

Préserver et valoriser
son patrimoine arboré

VISIO-
CONFÉRENCE

21 mai 2024

10h - 12h

Gironde
c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement



L'arbre en milieu urbain : Les bonnes pratiques

Module 3 Préserver et valoriser son patrimoine arboré



Public

Elus, agents des collectivités territoriales et professionnels du cadre de vie, membres d'associations, étudiants.

Dates

21 mai 2024

Durée

2 h (10 h - 12 h)

Tarif

Gratuit

Prérequis

Aucun

Méthode pédagogique

Connaissances fondamentales et échanges avec les participants

Livrable

Support de présentation

VISIOCONFÉRENCE

Objectifs de la formation :

- / Identifier les différents leviers règlementaires à mobiliser pour protéger un arbre en milieu urbain.
- / Distinguer les outils utilisables par une collectivité pour reconnaître et protéger son patrimoine arboré.
- / Découvrir des exemples de politiques communales en faveur de l'arbre.

Contenu de la formation :

L'arbre en milieu urbain, à la différence de l'arbre en forêt, n'est pas protégé en France par une loi spécifique et efficace. Cette situation confuse aboutit bien trop souvent à l'abattage d'arbres alors que les bénéfices qu'ils nous rendent sont indispensables à notre bien-être. Pour un élu, un professionnel ou un particulier, quelle réglementation existante mobiliser pour protéger sur le long terme les arbres dans nos villes et villages ? Comment estimer la valeur du patrimoine arboré communal et sensibiliser sur sa préservation ?

Certaines collectivités comme Cannet-des-Maures (4 350 habitants) ont placé leur patrimoine arboré au cœur de leurs préoccupations et mettent en œuvre des actions inspirantes pour le valoriser et le protéger

Référents pédagogiques du CAUE de la Gironde :

Justine LEHU, paysagiste-conseiller

Claire GARNIER, urbaniste - responsable de formation

Programme

Animation par Justine LEHU, paysagiste-conseiller, CAUE de la Gironde

10 h 05 / La protection des arbres hors forêt – réglementations et outils

Augustin Bonnardot, forestier arboriste conseil, CAUE de Seine-et-Marne

Questions-réponses avec les participants

10 h 45 / L'exemple d'une commune engagée pour son patrimoine arboré : de la stratégie à l'opérationnelle

Andrea Fernandez, chargée de mission Développement Durable - Mairie du Cannet des Maures (83)

Questions-réponses avec les participants

11 h 30 / Des exemples de démarches engagées et d'outils inspirants

Justine LEHU, paysagiste-conseiller, CAUE de la Gironde

La suite du cycle de formation sur l'arbre en milieu urbain : les bonnes pratiques

/ Module 4 : Assurer la pérennité des arbres face au changement climatique

À l'issue de la formation, un questionnaire d'évaluation vous sera envoyé pour savoir si les objectifs ont été atteints.

Inscription



M. Mme

Nom.....

Prénom.....

Organisme.....

Fonction.....

Adresse.....

Code postal Ville.....

Téléphone.....

E-mail

Je souhaite recevoir les informations du CAUE de la Gironde par e-mail.

Réponse souhaitée avant le 17 mai 2024

Merci de remplir un bulletin d'inscription par personne et de le retourner au CAUE de la Gironde:

/ Sur le site internet :

<https://framaforms.org/inscription-au-module-3-preserved-et-valoriser-son-patrimoine-arbore-le-21-mai-10h-12h-1711119004>

/ Par courriel : formation@cauegironde.com

/ Par courrier : 283 rue d'Ornano 33000 Bordeaux

Si vous êtes intéressé par les prochains modules du cycle de l'arbre en milieu urbain : les bonnes pratiques, n'hésitez pas à nous l'indiquer ci-dessous :

Module 4 : Assurer la pérennité des arbres face au changement climatique

N° d'agrément 72 33 04465 33

Dans le cadre de l'application du RGPD, vos informations personnelles recueillies ci-dessus sont destinées à vous identifier dans le cadre de l'autorisation du droit à l'image, exceptée l'adresse e-mail qui sert à la communication d'informations et d'actualités du CAUE 33, si vous en avez fait la demande ci-dessus également. Vos données sont strictement réservées à l'usage du CAUE, en aucun cas elles ne sont divulguées à des tiers ou partenaires du CAUE 33. Vous pouvez à tout moment nous faire la demande de suppression de votre adresse e-mail en envoyant un mail à contact@cauegironde.com.

Pour en savoir plus sur vos droits : <https://www.cnil.fr/fr/les-droits-pour-maitriser-vos-donnees-personnelles>